

Le domaine de Cavillé

Forêt et zone de loisirs

Situé au coeur du village, impasse de Cavillé, le domaine de Cavillé se compose d'une zone de loisirs et d'une zone verte.


La **zone de loisirs** est constituée de :

- * 1 aire de pique - nique
- * 1 aire de jeux pour enfants
- * 1 City-Park
- * 1 sentier découverte de la faune et la flore
- * 1 parcours sportif de 12 agrès répartis sur une distance de 1.2 km
- * 1 piste bicross
- * 1 départ pour [2 circuits de randonnée](#)
- * 1 Centre Sportif et d'Animation comprenant 1 terrain et 1/2 terrain de football, 1 gymnase équipé d'un terrain de tennis et de 4 terrains de badminton, 1 salle d'animation, 1 hall d'exposition et 1 salle de réunion.
- * 1 terrain de tennis situé à proximité, rue de la Plaine.



La **zone verte** de Cavillé, espace naturel acquis par la Commune en 1989, s'étend sur une superficie de 37 hectares dont un tiers de prairie arborée et deux tiers de forêt au sein de laquelle serpente un petit ruisseau, le Rieutort

C'est un espace naturel composée d'une mosaïque de milieux abritant chacun une faune et une flore spécifiques :

- 
- * La prairie maigre et sèche parsemée d'arbres ici et là et entourée sur sa moitié par la lisière du bois, a la particularité d'être un paysage extrêmement apaisant. Dès l'arrivée des beaux jours, elle s'orne d'un manteau aux mille couleurs offrant des fleurs toutes aussi belles les unes que les autres. Si vous prenez le temps d'observer attentivement le tapis végétal, il est fort possible que vous tombiez sur l'une des 5 orchidées présentes parmi les dizaines d'espèces végétales recensées sur la prairie.
 - * La lande dénommée ainsi pour la particularité de sa végétation (genêts, ajoncs et bruyère), occupe une faible superficie du domaine de Cavallé. Autrefois pâturée par les troupeaux et ainsi maintenue en l'état, elle se fait aujourd'hui coloniser petit à petit par le milieu forestier, offrant ainsi un paysage dense et impénétrable servant de refuge à de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères.
 - * La forêt accueille une grande diversité d'animaux dont la plupart sont des espèces protégées.

Au cours de votre balade, vous pouvez être amené à côtoyer l'une des vingt espèces d'oiseaux recensées, ou bien surprendre un chevreuil imprudent attiré par l'odeur alléchante de jeunes pousses. Il se peut également que vous croisiez le chemin d'un écureuil curieux. Mais pour que la nature se dévoile à vous, il faut être discret, patient et respectueux des lieux, vous serez vite récompensé.

- * Dénommé le *Rieutort*, ce petit ruisseau au cheminement tortueux vous accompagnera durant une partie de votre ballade, apportant fraîcheur et sérénité. Il est le paradis des amphibiens et particulièrement des salamandres tachetées qui viennent y déposer leurs larves par centaines. Calme et tranquille durant une grande partie de l'année, il peut s'avérer très violent lors des fortes pluies, creusant encore un peu plus le fond de son lit.
- * Au nombre de 4, les mares sont des milieux intéressants et de plus en plus rares, la plupart ayant été comblées car considérées à défaut comme « inutiles et insalubres ». En effet, c'est un milieu de vie bien particulier où l'on peut trouver des invertébrés aquatiques, des libellules, des salamandres tachetées, des tritons palmés et une espèce qui pourra particulièrement attirer votre attention sur le site de Cavallé : [Le Triton marbré](#) (espèce menacée d'extinction au niveau national).

Se rendre au domaine de Cavallé :

Piétons et vélos : accès par l'impasse des Faisans

Voitures : accès par l'impasse de Cavallé



Informations office du tourisme